



SYNTHÈSE DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PARIS EXERCICE 2020

La crise sanitaire, marquée par des confinements successifs, a bousculé les habitudes urbaines. Tout au long de l'année, Paris s'est mobilisée pour répondre aux urgences induites par la pandémie et protéger les Parisien-ne-s. Sur un certain nombre de sujets majeurs, cette crise a fonctionné comme un accélérateur, avec des impacts positifs sur la biodiversité, les mobilités douces, les émissions de particules fines et aussi des impacts négatifs sur la vie des Parisien-ne-s (santé, fragilisation économique ou psychique...). Si ces effets sont temporaires et limités aux périodes de crise, ils posent plus loin la question de la capacité de résilience de la ville. Déjà au cœur des politiques publiques, cet enjeu doit devenir encore plus structurant pour l'ensemble des actions de la Ville.

Ce 11^e rapport développement durable dresse le bilan des actions menées en 2020.

Contribution de la Ville de Paris aux Objectifs de développement durable

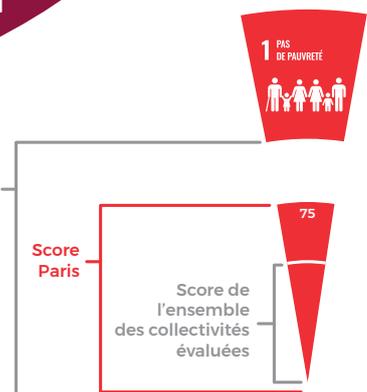
Pour bâtir le monde de demain, le prisme des **Objectifs de développement durable (ODD)** est largement partagé au niveau national et international. Les **17 ODD** ont été adoptés en 2015 par les États membres de l'**ONU**, dont la France. Ils constituent une approche globale des enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels nous devons faire face. Ils fixent une trajectoire à l'horizon 2030 avec une évaluation régulière des progrès. C'est la raison pour laquelle en 2020 Paris a mesuré la contribution de ses politiques publiques au regard de chaque Objectif en menant un diagnostic avec ses équipes et un évaluateur indépendant.



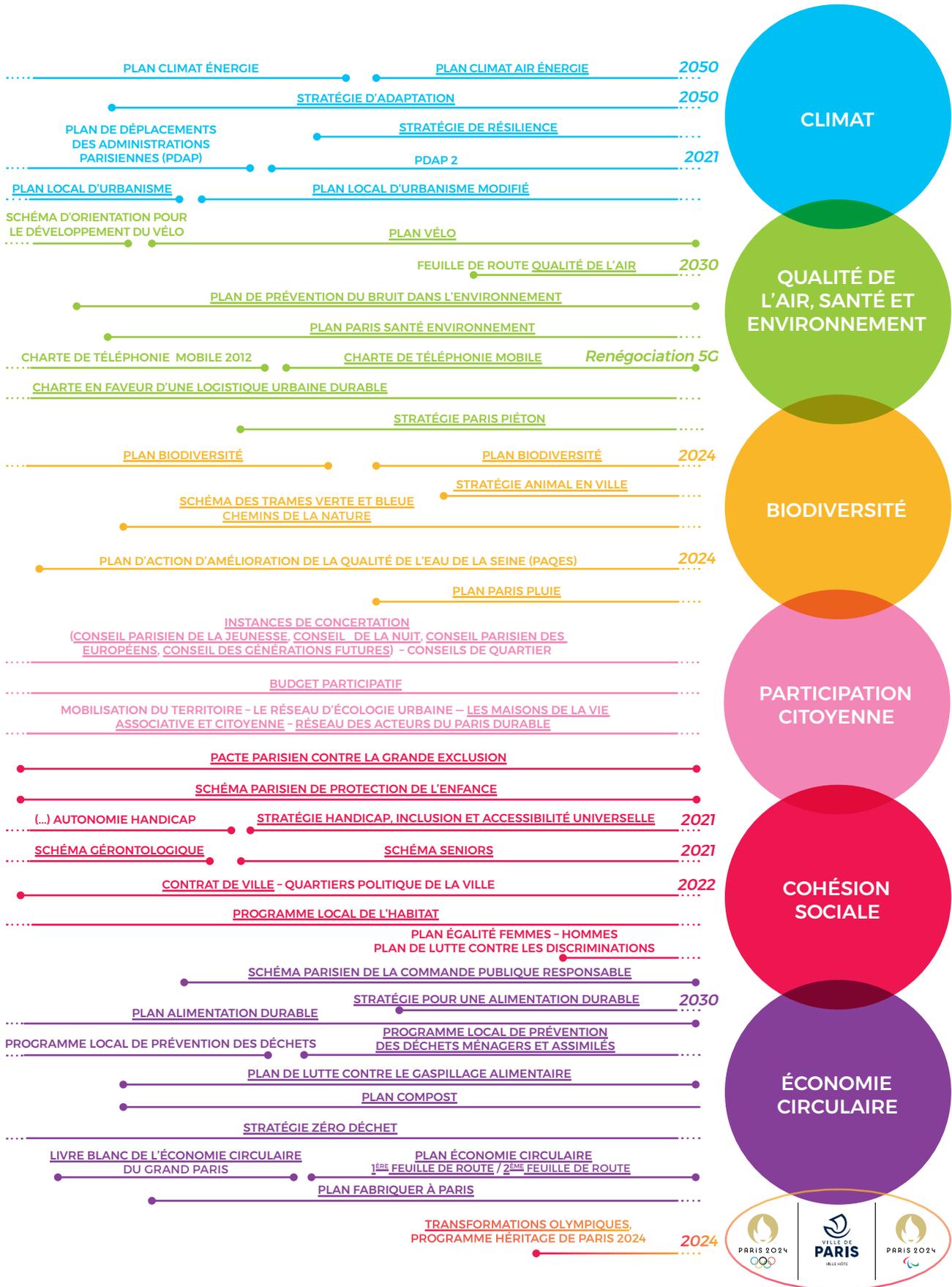
Ces scores par Objectif de développement durable sont issus d'une auto-évaluation. Elle a été réalisée par les services de la Ville sur la base du Baromètre Afnor de la Performance publique et vérifiée par le cabinet Interactions Durables. Les scores illustrent la capacité de la Ville de Paris à contribuer à chaque ODD. La Ville dispose ainsi d'une photographie globale de sa capacité de participation aux ODD et de ses pistes de progrès au service de politiques publiques toujours plus ambitieuses.

En complément, l'Index des ODD pour les Villes européennes positionne Paris à la 7^e place sur 45 villes européennes en matière d'atteinte des ODD (Réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies, European Cities SDG Index, 2019).

Mobilisation de 100% des leviers d'action



Édité et actualisé chaque année, le schéma des plans est une illustration du travail des Directions de la Ville engagées pour l'adaptation de Paris aux défis du 21^e siècle. Il montre en un coup d'œil les différents plans et stratégies qui structurent au quotidien l'action de la Ville.





1. Lutter contre le réchauffement climatique et adapter la ville

En 2020, la Ville de Paris a réaffirmé son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en organisant le *Forum zéro carbone*. Il a réuni à distance les acteurs nationaux et internationaux de la transition énergétique en vue d'intensifier les actions pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La Ville déploie en parallèle une stratégie de rafraîchissement urbain. Elle a ainsi aménagé 47 *cours Oasis* dans les écoles, dont 15 nouvelles en 2020 ; des expérimentations ont été menées pour lutter contre les *îlots de chaleur* et les dispositions du *Plan canicule* ont pu être maintenues en les adaptant aux contraintes sanitaires.

En outre, la Ville poursuit son action de rénovation du bâti existant. Depuis le lancement du premier *Plan climat*, en 2008, plus de 87 000 logements ont été rénovés, dont 8 193 en 2020 dans le parc privé et 3 740 dans le parc social. Pour aller plus loin vers la construction d'une ville durable et résiliente, Paris a acté la révision du *Plan local d'urbanisme* avec l'objectif de le rendre bioclimatique.

Puisque le défi de la transition écologique est global et transversal, la Ville mobilise l'ensemble des acteurs et actrices de son territoire, en particulier les entreprises. En 2020, les 73 signataires de la *Charte Paris Action Climat* ont ainsi défini 128 solutions de sortie de crise, prenant en compte les *Objectifs de développement durable*. Afin de soutenir les projets innovants, 19 M€ ont par ailleurs été investis dans le fonds d'investissement dédié, *Paris Fonds Vert*.



Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 33% et on estime que l'empreinte carbone du territoire a diminué de 58% pendant le premier confinement (17 mars - 10 mai).



4. Contribuer à l'épanouissement de toutes et tous par la participation citoyenne

En 2020, la Ville a développé ses dispositifs de concertation pour faire participer les Parisien-ne-s aux décisions qui les concernent, en particulier sur les projets d'aménagements urbains, la limitation de la vitesse de circulation ou l'évolution du stationnement. Deux conférences citoyennes ont également été organisées autour de la révision du *Plan local d'urbanisme* et du *développement de la 5G à l'échelle métropolitaine*.

Les habitant-e-s sont de plus en plus nombreux à s'engager au service de leur ville. On recense désormais 40 000 *Volontaires*, dont 25 000 pour le climat et près de 6 000 *Acteurs du Paris durable*. Dans le contexte de crise sanitaire, les plateformes *jemengage.paris* et *idee.paris* ont également été adaptées pour favoriser les initiatives et les actions d'entraide citoyenne auprès des personnes touchées par l'épidémie.

Créé en 2014, le *Budget participatif* est au cœur de la participation citoyenne avec près de 1 000 projets soutenus et un demi-milliard d'euros de financements cumulés. Le dispositif doit évoluer en 2021 pour associer encore davantage les Parisien-ne-s. La Ville souhaite qu'un quart de ses investissements futurs soit désormais décidé de façon participative, contre environ 5% sur la période 2015 à 2019.



700 000 bénévoles et 70 000 associations sont inscrit-e-s sur le site *jemengage.paris*. Cette plateforme a été utilisée par la Ville pendant la pandémie pour cartographier les besoins liés à la crise sanitaire.



2. Améliorer la qualité environnementale de Paris

Les périodes de confinement ont bousculé les manières de se déplacer et interrogé le rapport des Parisien-ne-s à leur environnement urbain le plus proche. Pour y répondre, la Ville a intensifié son action en faveur des mobilités durables et partagées : elle a déployé 50 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires, dites « *coronapistes* ». Elle a encouragé le recours aux transports en commun et à *Vélib'* par la mise en place de dispositifs de gratuité pour les moins de 18 ans ; enfin, elle a créé des voies apaisées et sécurisées, offrant plus d'espace aux piéton-ne-s, à l'image des 122 *Rues aux écoles*. Elle a par ailleurs encadré l'usage des trottinettes électriques au travers de la signature d'un contrat avec 3 opérateurs.

En 2020, la santé des Parisien-ne-s a été au cœur des préoccupations de la Ville, qui s'est mobilisée pour faire face à l'épidémie. 3 laboratoires fixes et 15 itinérants ont ainsi été installés par la Ville pour permettre aux habitant-e-s de se faire dépister gratuitement ; 2 000 distributeurs de gel hydroalcoolique ont été déployés

dans les rues et dans les transports ; 2,2 millions de masques ont été distribués. Au-delà des vagues Covid-19, Paris a maintenu et adapté les offres médicales pour permettre aux Parisien-ne-s de continuer à se soigner.

La période de confinement s'est de fait accompagnée d'une amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore de la capitale. La Ville poursuit ses actions : mise en place de la *Zone à faibles émissions métropolitaine*, systèmes innovants de mesure de la qualité de l'air, expérimentations de *chaussées anti-bruit et anti-chaleur*, etc. La Ville s'engage au sein de ses services, en transformant progressivement sa flotte de véhicules, sans aucun moteur diesel dès 2021.

Enfin, la Ville a réaffirmé son engagement pour une meilleure gestion et protection des ressources en eau. Elle étudie notamment la possibilité d'une personnalité juridique pour la Seine, ce qui lui permettrait d'entreprendre des actions en justice afin d'assurer sa protection.



Pendant le premier confinement (17 mars - 10 mai), les concentrations de dioxyde d'azote dans l'air ont baissé de 20 à 35%, tandis que les concentrations en particules fines PM₁₀ et PM_{2,5} ont diminué de 7%. Sur la même période, le niveau sonore a diminué de 3,5 à 6,5 décibels le jour et de 5 à 9 décibels la nuit. La consommation d'eau potable a baissé de 20%.



5. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

La pandémie de Covid-19 a fragilisé encore davantage les personnes vulnérables sur le territoire. Pendant le confinement, la Ville s'est mobilisée pour ouvrir des espaces d'accueil et d'aide alimentaire, destinés notamment aux 3 552 personnes sans-abri recensées, fin janvier, lors la 3^e *Nuit de la solidarité*. Plusieurs dispositifs ont également été mis en place, auprès des publics non francophones ou en situation de handicap, pour expliquer les gestes barrières.

Paris a également soutenu, tout au long de l'année, ses habitant-e-s particulièrement impacté-e-s par la crise : soutien scolaire, distribution de tablettes, dispositif de signalement de familles en difficulté, aide alimentaire ou soutien psychologique à destination des étudiant-e-s, etc. De nombreuses activités de loisirs et de solidarité ont également été organisées à distance puis pendant les vacances d'été, ciblant notamment les personnes âgées isolées et les jeunes originaires des quartiers populaires.

Au-delà de l'urgence sanitaire, la Ville a poursuivi ses actions pour développer l'accès au droit, l'inclusion et la lutte contre toutes les formes de discriminations. Elle a notamment soutenu la rédaction d'une *Charte parisienne des droits de l'enfant* et la mise en œuvre de dispositifs innovants (bornes sonores connectées, interprète virtuel) en faveur des personnes en situation de handicap. Paris a également accompagné la création de la *Cité audacieuse* (6^e), inaugurée en mars, premier lieu en France dédié à l'égalité femmes-hommes.



1 300 fonctionnaires municipaux se sont porté-e-s volontaires pour aider les plus fragiles pendant le premier confinement (17 mars - 10 mai). À cette même période, entre 300 et 500 Parisien-ne-s ont été reçu-e-s chaque jour par les services sociaux de la Ville.



3. Favoriser la biodiversité

Le premier confinement a révélé la biodiversité remarquable dans les parcs et jardins parisiens, fermés pendant presque 3 mois. Il a aussi permis de démontrer l'importance de la nature à proximité, pour le bien-être des habitant-e-s.

En 2020, Paris a poursuivi sa mobilisation pour sauvegarder et développer la faune et la flore sur son territoire. La Ville a recensé la biodiversité d'une trentaine d'espaces verts et réactualisé les *Chemins de la nature*. À la suite de ce diagnostic, elle a multiplié les *espaces protégés* et livré de nouveaux parcs et jardins. Paris va encore intensifier son action dans les prochaines années : elle prévoit de planter 170 000 nouveaux arbres d'ici 2026 et passer de 33 à 40% la part de son territoire perméable et végétalisé à l'horizon 2040.

La Ville approfondit par ailleurs sa réflexion sur la place de l'animal en ville et interpelle les Parisien-ne-s sur le sujet en diffusant un *guide pratique de l'Animal en ville* ou en lançant un podcast sur le patrimoine naturel parisien.

Enfin, Paris poursuit le déploiement de l'agriculture urbaine dont, dont près de 30% issus des projets du dispositif *Parisculteurs*.



Durant le confinement la biodiversité a repris du terrain, à l'image d'un couple de renards et de leurs quatre renardeaux qui ont élu domicile au Père-Lachaise (20^e), première dans un cimetière intra-muros.



6. Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire

Paris se mobilise en faveur de l'économie circulaire, notamment en favorisant les démarches de réemploi dans les chantiers de démolition et d'éco-construction. La Ville participe aussi activement à la diffusion des bonnes pratiques, à destination des professionnel-le-s et du grand public. En 2020, elle a également coordonné la fabrication de 500 000 masques dans 40 ateliers parisiens, puis établi un plan de relance de 5,18 millions d'euros alloué à 85 structures de l'Économie sociale et solidaire.

La Ville poursuit sa Stratégie zéro déchet en développant les bornes de tri *Trilib* et en soutenant des initiatives innovantes comme la *Rue zéro déchet* (10^e) ou la *déchèterie fluviale* du quartier des Deux Rives (12^e et 13^e). Le volume global de déchets a baissé de 14,6% entre 2019 et 2020.

En parallèle de sa lutte contre le gaspillage alimentaire, dans les cantines et sur les marchés, Paris agit en faveur de l'*alimentation durable*. Les restaurants collectifs parisiens (crèches, cantines scolaires, Ehpad et autres restaurants municipaux...) serviront 100% de repas « responsables » d'ici 2026, dont la moitié issue de filières courtes et locales soutenues par la Ville. Pour ce faire, elle se dote d'un outil *AgriParis* qui a vocation à favoriser la production, le transport et la vente de produits de l'alimentation durable de proximité. Des alternatives à l'utilisation du plastique sont également diffusées auprès des gestionnaires de la restauration collective parisienne.

Paris accompagne également le commerce de proximité, lourdement impacté par la crise sanitaire. Plusieurs outils ont été mis en place en 2020 pour favoriser la vente à emporter, autoriser l'extension des *terrasses des bars et restaurants* dans les rues ou encourager le financement de travaux de rénovation dans les locaux afin de les rendre plus écologiques et mieux accessibles.



Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

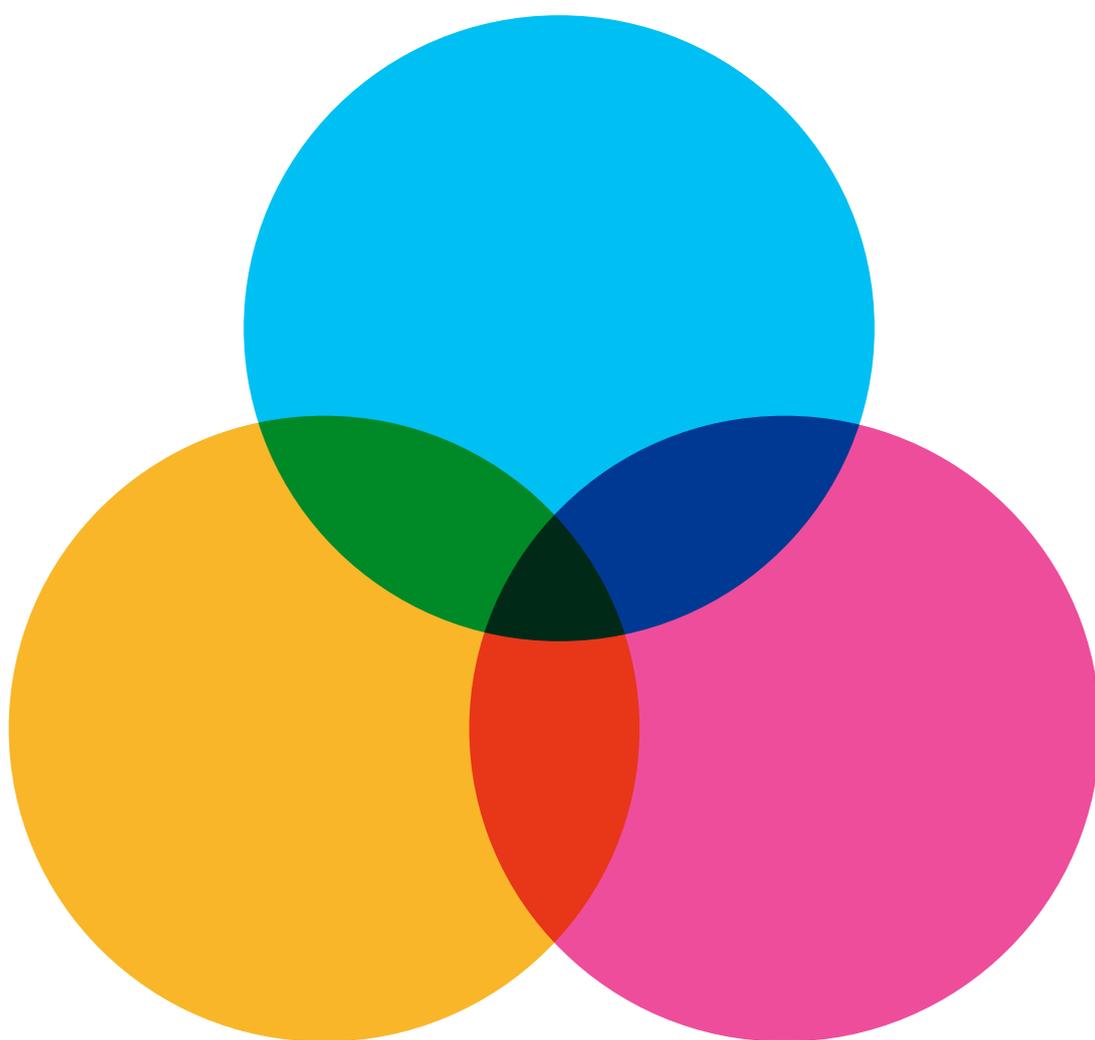
Paris prépare activement les *Jeux 2024* de façon à transformer la ville de façon durable et responsable.

L'Indy Bowling de la porte de la Chapelle (18^e) a fait l'objet d'une démolition « circulaire » avant d'accueillir le chantier de la *future Arena*. Cet équipement multifonctionnel, dont la construction est prévue pour juillet 2023, intégrera des principes de construction exemplaires sur le plan environnemental et de l'accessibilité. Ces principes de « conception universelle » se retrouvent également dans le programme de rénovation du stade Pierre de Coubertin (16^e) et dans les 15 *quartiers pilotes* en projet, entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap, autour des gares, des places et des sites olympiques.

Dans la perspective de cet événement populaire, la Ville a également élaboré une *Stratégie de sortie du plastique à usage unique* en 2020, à travers 21 mesures concrètes. Elle s'appuie notamment sur les sciences comportementales pour changer les habitudes et sur l'innovation, à l'image du défi lancé avec *Eau de Paris* pour inventer un concept de fontaine universelle, permettant de réduire la consommation de bouteilles d'eau.



La quantité de déchets collectés a diminué de 40% lors du premier confinement (17 mars - 10 mai).



Toute l'info
au 3975*
et sur
PARIS.FR

* Prix d'un appel local
à partir d'un poste fixe
sauf tarif propre à
votre opérateur

